





LES 15 SEPTEMBRE, 06 OCTOBRE, 27 NOVEMBRE, 15 DÉCEMBRE 2025 ET 12 JANVIER 2026



INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

NIVEAU : 2 PRÉREQUIS : Approfondissement des connaissances et des pratiques

de la matière



::: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :::

- Connaître et maîtriser les outils de droit civil et de droit fiscal de la famille
- Analyse de questions pratiques
- Panorama de jurisprudence

TYPE DE FORMATION: visioconférence

NIVEAU: 2

PRÉ-REQUIS : Disposer des connaissances et de

la pratique professionnelle élémentaire

DURÉE DE LA FORMATION:

5 demi-journées 5 ateliers de 3 heures Les 15 septembre, 06 octobre, 27 novembre, 15 décembre 2025 et 12 janvier 2026

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES:

15h pour la totalité du cycle 3h pour chaque atelier

MÉTHODOLOGIE:

Exposé théorique illustré des dernières jurisprudences, d'exemples pratiques et cas pratiques chiffrés

::: INTERVENANTS :::

M. V. ÉGÉA,

Professeur agrégé à Aix-Marseille Université, Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Me A.-Ch. MAILLARD,

Avocat au Barreau de Marseille

Me M. PELTIER,

Avocat au Barreau de Paris

M. Ph. PIERRE,

Professeur à l'Université de Rennes

Me J. TERVIL,

Avocat au Barreau de Paris

Intervenant à confirmer

PROGRAMME DU CYCLE

::: ATELIER I ::: PRATIQUE ET ENJEUX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Lundi 15 septembre 2025

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,

Professeur agrégé à Aix-Marseille Université, Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Me. A.-C. MAILLARD,

Avocat au Barreau de Marseille

Me J. TERVIL,

Avocat au Barreau de Paris

Objectifs:

- Connaître et maîtriser l'actualité jurisprudentielle et textuelle
- Conseiller efficacement (opportunités de constituer une SCI, nécessité d'une vie sociale, ...)
- Anticiper les conflits de pouvoir (membres de la famille, associés, ...)

Programme:

- I Constituer une SCI (intérêts civils et fiscaux, formalités indispensables, réflexes à acquérir)
- II Faire vivre une SCI (tenir une comptabilité, réunir une assemblée générale)
- III Sortir d'une SCI (conflits entre associés suite à une rupture du couple, décès d'un associé, incapacité)

::: ATELIER II ::: PRATIQUE ET ENJEUX DE L'ASSURANCE VIE

Lundi 06 octobre 2025

16H - 19H

M. Ph. PIERRE,

Professeur à l'Université de Rennes

Objectifs:

- Connaître et maîtriser l'actualité jurisprudentielle et textuelle
- Savoir conseiller et anticiper l'impact patrimonial des contrats d'assurance sur la vie de placement (ex. : rédaction de clauses bénéficiaires),
- Accompagner les clients dans la gestion de conflits patrimoniaux (ex.: traitement des contentieux successoraux ou matrimoniaux lié au versement primes exagérées par le souscripteur)

Programme:

- I Comprendre les mécanismes juridiques et fiscaux principaux des assurances mixtes de placement
- II Détecter des lacunes rédactionnelles et substantielles des clauses bénéficiaires en cas de décès ; problématique de l'identification des bénéficiaires
- III Confrontation de l'assurance sur la vie aux risques de requalification (donations..)

::: ATELIER III ::: PRATIQUE ET ENJEUX DE LA PRESTATION COMPENSATOIRE

Jeudi 27 novembre 2025

17H - 20H

M. V. ÉGÉA.

Professeur agrégé à Aix-Marseille Université, Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Me. A.-C. MAILLARD,

Avocat au Barreau de Marseille

Objectifs:

- Connaître et maîtriser l'actualité jurisprudentielle et textuelle
- Identifier les méthodes pour évaluer la disparité créée par la rupture
- Connaître les modalités de fixation d'une prestation compensatoire
- Anticiper efficacement les incidences fiscales de la prestation compensatoire

Programme:

- I La disparité en capital et en revenu (prouver la disparité, évaluer la disparité)
- II Fixer le montant de la prestation compensatoire (les critères à prendre en compte, les clauses à insérer (consentement mutuel, les aspects fiscaux)
- III Prestation compensatoire et procédure (l'appel, la révision)
- IV Fiscalité et prestation compensatoire

::: ATELIER IV ::: LE LOGEMENT DE LA FAMILLE

Lundi 15 décembre 2025

17H - 20H

M. V. ÉGÉA,

Professeur agrégé à Aix-Marseille Université, Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles

Me M. PELTIER.

Avocat au Barreau de Paris

Objectifs:

- Connaître et maîtriser l'actualité jurisprudentielle et textuelle
- Protéger le logement de la famille durant la vie du couple
- Préparer la transmission du logement
- Exploiter utilement les différentes techniques (SCI, indivision, démembrement, libéralité, partage)

Programme:

- I L'acquisition du logement (couples non mariés, couples mariés, familles recomposées)
- II La gestion du logement (SCI, indivision, démembrement)
- III La transmission du logement (transmission voulue, transmission subie)

::: ATELIER V ::: PRATIQUE ET ENJEUX DE L'INDIVISION

Lundi 12 janvier 2026

17H - 20H

Me. A.-C. MAILLARD, Avocat au Barreau de Marseille

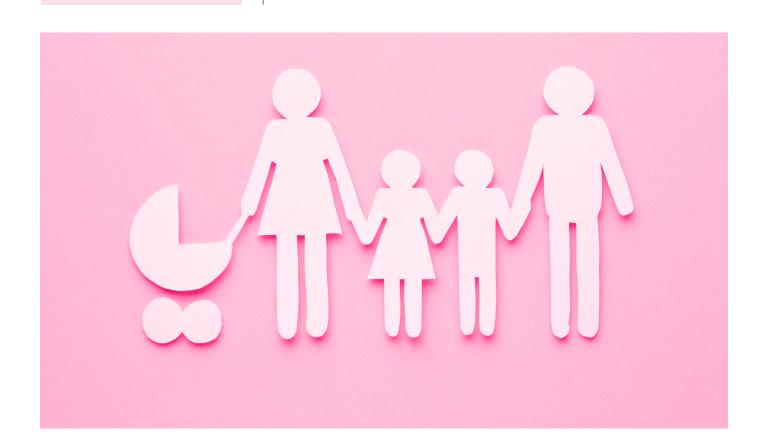
Intervenant à confirmer

Objectifs:

- Connaître et maîtriser l'actualité jurisprudentielle et textuelle
- Identifier les différentes indivisions familiales (PACS, succession, époux séparés de biens)
- Gérer efficacement le bien indivis
- Sortir paisiblement de l'indivision
- Appréhender les aspects fiscaux de l'indivision

Programme:

- I La prise de décision dans l'indivision
- II L'anticipation des conflits potentiels
- III Les enjeux de la sortie de l'indivision



::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE **:::**

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h. Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez ICI

	TARIF* pour 3h de formation continue validées	
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3H	60€	
JEUNE BARREAU POUR UN ATELIER - 3H	30€	
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 15H	240€	
JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE - 15H	120€	

^{*} Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 15 SEPTEMBRE Pratique et enjeux de la société civile immobilière *ICI*

ATELIER II · 06 OCTOBRE
Pratique et enjeux de l'assurance
vie ICI

ATELIER III · 27 NOVEMBRE Pratique et enjeux de la prestation compensatoire ICI

ATELIER IV · 15 DÉCEMBRE Le logement de la famille <u>ICI</u> ATELIER V · 12 JANVIER
Pratique et enjeux de l'indivision
ICI

LE CYCLE COMPLET ICI

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents » Tuto de téléchargement ICI

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site ICI

Tel: 04 91 54 43 63 - e-mail: inscriptionfc@edase.fr





BULLETIN D'INSCRIPTION

... CYCLE ...

LES OUTILS CIVILS ET FISCAUX DE LA FAMILLE

Les 15 septembre, 06 octobre, 27 novembre, 15 décembre 2025 et 12 janvier 2026

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61. boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom :	Prénom:		
Date de naissance :	Lieu de naissance :		
Département de naissance :			
•	Numéro de SIRET :		
	Numero de Siker .		
Date de prestation de serment :			
	Ville :		
E-mail :			
::: CHAMP(S) DE COMPÉTENCE			
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine Droit du dommage corporel Droit des assurances Droit immobilier Droit rural Droit du travail Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale Droit pénal Déontologie	Vie professionnelle Droit commercial, des affaires et de la concurrence Droit des sociétés Droit des associations et des fondations Droit bancaire et boursier Droit du crédit et de la consommation Droit de la fiducie Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution Droit fiscal et douanier	Droit des transports Droit public Droit de l'international et de l'Union européenne Droit des étrangers et de la nationalité Droit de la santé Droit de l'environnement Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication Droit de la propriété intellectuelle Procédure civile	
::: JE M'INSCRIS À :::			
ATELIER I · 15 SEPTEMBRE Pratique et enjeux de la	ATELIER III · 27 NOVEMBRE Pratique et enjeux de la prestation	ATELIER V · 12 JANVIER Pratique et enjeux de	

société civile immobilière ICI

ATELIER II · 06 OCTOBRE Pratique et enjeux de l'assurance vie ICI

compensatoire ICI

ATELIER IV · 15 DÉCEMBRE Le logement de la famille ICI

l'indivision ICI

LE CYCLE COMPLET ICI

::: TARIFS :::

AVOCAT POUR 1 ATELIER · 60 € POUR LE CYCLE COMPLET · 240 €

JEUNE BARREAU POUR 1 ATELIER · 30 € JEUNE BARREAU POUR LE CYCLE COMPLET · 120 €

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H. Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre Guide pratique de la formation continue.

> Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE Tel: 04 91 54 43 63 - Fax: 04 91 33 43 42 - E-mail: inscriptionfc@edase.fr





:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts. Organisée par pôle et matiére, vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés par pôle et/ou matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des évènements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

(communication@edase.fr), avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre / vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours!



61, boulevard de la Blancarde 13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42